

Une grainothèque à l'Écolothèque

Que vous soyez jardinier amateur, passionné ou professionnel, venez échanger des graines !

Une grainothèque qu'est-ce que c'est ?

Les grainothèques fleurissent partout à travers le monde. Ces réserves de graines en libre-service participent à la biodiversité urbaine, à la végétalisation de la ville et à la démarche collaborative basée sur l'échange et le partage.

Pourquoi à la médiathèque ?

Des livres et de la documentation autour du jardinage, du semis et de l'agro-écologie sont mis à votre disposition pour vous orienter dans vos recherches et dans vos pratiques. Vous trouverez également des fiches sur chaque variété.

Les graines :

Elles proviennent soit de l'Écolothèque (potagers, serres, arbres, fleurs, etc...), soit des dons de partenaires.

La grainothèque est composée de 3 meubles à tiroir :

Rouge : potager

Bleu : fleur

Vert : arbre et arbuste



Comment ça fonctionne ?

La grainothèque, à l'image des autres grainothèques de Montpellier Méditerranée Métropole est un outil qui permet l'échange continu de semences hors du système marchand.

Ce nouveau service de la médiathèque est ouvert à tous les usagers de l'Écolothèque. Il permet d'échanger des **semences traditionnelles** et **paysannes**.

Toutes les semences sont les bienvenues, à l'exception de celles de type hybride F1¹.

¹ Il s'agit de la première génération d'un croisement entre deux variétés distinctes d'une même espèce. Les semences issues de ces hybrides F1 sont instables et difficiles à ressemer.

Elles peuvent être de différentes variétés : **potagères, fruitières, florales, herbacées ou aromatiques**. Basée sur le troc, la grainothèque se remplit et se vide selon les graines que vous déposez ou prenez. Ces deux actions ne sont pas nécessairement simultanées.

Vous prenez des graines quand vous en avez besoin et en redéposez à votre tour après récolte. Chacun doit s'engager à ne prendre que le nombre de graines qu'il peut cultiver et à en déposer d'autres le temps venu.

Pour permettre à tous de prendre des graines, nous limitons toutefois le don à **deux sachets**.

Un « **cahier de troc** » est mis à votre disposition dans lequel nous vous demandons tout simplement de bien vouloir noter :

- votre nom et prénom
- le type de graines (variété)
- la provenance
- la date (d'échange)

Quand et comment déposer ses graines ?

N'oubliez pas de **bien sécher les graines** avant de les apporter.

Une fois récoltées, séchées, et identifiées vous pourrez déposer les semences à la médiathèque (dans un sachet ou une enveloppe), en notant la variété, la provenance (lieu), la date de la récolte et éventuellement quelques conseils pratiques pour les cultiver (période de semis...).

